

<b>DEPARTEMENT DE LA SAVOIE</b>				<b>COMMUNE LE PONTET EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS</b>			
Nombre de conseillers				Séance du 20 septembre 2024,			
En exercice	Présents	Votants	Absents	L'an deux mil vingt-quatre, le vingt du mois de septembre à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué en session ordinaire s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la salle communale, sous la Présidence de M. André DAZY, Maire.			
10	8	9	2 dont 1 pouvoir				
Date de convocation : 10/09/2024				Présents : Alexandra BERGER, Yann BERGER, André DAZY, Carl GINET, Aline MAUCHERAT, Daniel PILLET, Charline RAGEAU, Romain VIGIER.			
Date d'affichage de la délibération : 25/09/2024				Elu excusé ayant donné pouvoir : Pascal LIMARE ayant donné pouvoir à Romain VIGIER			
				Absente. Laurence BERGER			
				Secrétaire de séance : Romain VIGIER.			
<b><u>Délibération n°2024 09 20 02 : Autorisation de remboursement à André Dazy pour le duplicata de la carte grise du tracteur (paiement par CB demandé).</u></b>							

Monsieur le maire informe le conseil municipal que la carte grise du tracteur utilisé pour le déneigement de la commune a été perdue et les recherches sont restées infructueuses. Il est donc nécessaire de demander un duplicata de ce document auprès de la Préfecture. La démarche se fait exclusivement en ligne avec paiement en ligne par carte bancaire. La commune ne possédant pas de carte bancaire, le maire propose d'utiliser sa carte bancaire personnelle et demande donc au conseil municipal l'autorisation de remboursement suite à cette opération.

Considérant l'intérêt pour la commune d'effectuer cette démarche,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

- **AUTORISE** le remboursement à Monsieur le maire, André DAZY, pour la demande de duplicata de carte grise du tracteur de déneigement.

Vote : adopté à l'unanimité - 9 voix pour.

Le secrétaire de séance,  
Romain VIGIER




Le Maire,  
André DAZY

